

Différent

le journal des *adh* érents de la fédération *Sud* Santé-Sociaux



nouvelle formule du journal «offensive syndicale» - ISSN : 1776-1875

numéro 13 - février 2008 - 0,50 euro

Sud
Solidaires
santé sociaux

SOMMAIRE

le journal des adhérents de la Fédération **Sud Santé-Sociaux** - numéro 13

Différent
le journal des adhérents de la Fédération **Sud Santé-Sociaux**

ont collaboré à ce numéro :

Fabienne Binot, Marie Christine Fararik, Marie Rajablat, Claude Carrey, Jean Lallemand, Thierry Lescant, Patrick Nicolaon, Jean-Marie Sala, Alain Acquart, Jean Vignes, André Giral.

santé & social - page 5 -10 -11

- Résultats élections professionnelles
- Mort du secret professionnel...
- Ordre de boycott

interpro - page 4-

- 3 dec 2008, objectif prud'homal

International - page 12-13

- Medecin de monde, proche et moyen orient;

dossier - page 6, 7, 8 & 9

- Salaire et retraite

vie syndicale - page 14,15

- Secrétariat, création de syndicats.
- La nouvelle conception du dialogue social

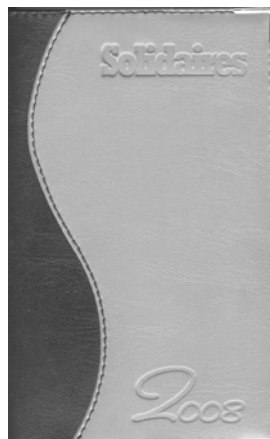
culture & plaisir - page 16

- Ken Loach
- insubordination ouvrière en 68

Qu'est-ce que l'Union Syndicale Solidaires ? Une nouvelle édition de ce petit ouvrage présentant notre organisation et son approche originale de la lutte syndicale, est disponible à la fédération au prix public de 10,50 euros.



Le premier agenda Solidaires !



L'agenda 2008 Solidaires est disponible en 1 format 25x18 cm.

Premier agenda publié par l'Union Syndicale Solidaires, Il comporte toutes les adresses des Solidaires locaux et , sous forme de livret, celles des syndicats départementaux Sud Santé-Sociaux. Il est vendu aux syndicats au prix de 5 euros pour le petit format et de 7 euros pour le grand. A commander auprès de votre syndicat départemental.

Union syndicale
Solidaires
la Fédération Sud santé sociaux est membre de l'union syndicale Solidaires

nouvelle formule du journal «offensive syndicale» - ISSN : 1776-1875 - Numéro de CPPAP : en cours de réactualisation
Edité par la Fédération nationale Sud Santé-Sociaux, 70 rue Philippe de Girard, 75018 Paris - Directrice de publication : Fabienne Binot
Téléphone : 01 40 33 85 00 / Télécopie : 01 43 49 28 67 / Courriel : sud.crc@wanadoo.fr / site internet : www.sud-sante.org
secrétariat de rédaction : Jean Lallemand, Thierry Lescant, Alain Acquart, Jean Vignes
numéro 13 -février 2008, imprimé en 13260 exemplaires par : IGC communigraphie, 10 rue G. Delory - 42964 Saint-Etienne Cedex

Le ministre de la fonction publique annoncera sans doute le 18 février une augmentation symbolique du point d'indice (quelques jours avant les élections municipales), ça ne rattrapera bien évidemment pas les pertes de salaires. Cette revalorisation sera peut-être répercutée, et de toute façon avec retard, dans le secteur privé.

L'objectif avoué pour l'avenir, est bien de supprimer les grilles de salaires, les avancements à l'ancienneté, les augmentations générales de salaire et d'instaurer les augmentations individualisées au mérite, c'est à dire à la « tête du client »! Certaines conventions collectives de notre secteur ont déjà mis en place de tels dispositifs dont on voit bien toute la malignité.

Pour beaucoup de salariés, sans verser dans le misérabilisme, parler de pouvoir d'achat devient aujourd'hui indécent. Il s'agit plutôt de pouvoir vivre décemment, c'est-à-dire se nourrir (même en ne mangeant pas cinq fruits et légumes par jour, un luxe), se loger (en économisant bien sûr l'énergie), se déplacer (ce n'est pas toujours possible en Vélib...), se soigner (avec les franchises et dépassements d'honoraires).

Toutes dépenses essentielles qui dépassent très allégrement 1,6% à 2 % d'inflation officielle pour l'année 2007.

Après la journée de grève de la fonction publique du 24 janvier, la semaine d'actions interprofessionnelles décidée en catimini par la CGT et la CFDT pour début février sans grande envergure, il va bien falloir s'atteler à construire une véritable action unitaire, déterminée et efficace pour la revalorisation de tous les salaires, pensions et retraites.

Une grande banque peut perdre en quelques jours cinq milliards d'euros et annoncer qu'elle fera malgré tout des bénéfices. Au même moment où nos dirigeants déclarent que les caisses sont vides, il est plus que temps de se poser la question d'une autre répartition des richesses, de remettre au centre de l'économie les salariés et la rémunération du travail et non plus les actionnaires et l'explosion des profits.

3 décembre 2008 , objectif prud'homal !

Que dit le dictionnaire d'un prud'homme ?

Il s'agit d'un homme (pas d'une femme !) probe et sage dans la conduite de la vie et des affaires. Vaillant et expert, il est versé dans la connaissance de certaines choses.

Pour la 1ère fois, Solidaires, notre structure inter professionnelle, a édité un agenda 2008 commun pour toutes ses organisations membres. Sa présentation porte sur l'enjeu de ce rendez-vous très important pour la défense de cette juridiction en faveur des salariés, pour y dépasser les 5% et obtenir un maximum d'élu-e-s.

Tous les 5 ans (6 pour cause d'élections politiques en 2007), cette élection concerne plus de 15 millions de salarié-e-s et chômeurs du secteur privé.

Dernier et seul recours.

Chaque année, 200 000 travailleurs font appel à la juridiction prud'homale afin de faire respecter leurs droits et de tenter de régler des injustices parfois dramatiques. Salaires et heures supplémentaires non versés, absence de contrat de travail, licenciement abusif, discrimination, harcèlement, la liste des méfaits patronaux n'est pas exhaustive... En l'absence de syndicats dans les entreprises, les salariés sont encore plus victimes de l'arbitraire patronal.

Cette instance, unique en Europe, crée une jurisprudence novatrice et favorable au salariat.

Une nouvelle carte judiciaire

Le Medef et le gouvernement aimeraient bien voir disparaître ou, à défaut, limiter le pouvoir de cette juridiction. Ils multiplient les pressions sur les budgets, diminuent

les indemnités des conseillers, remettent en cause les procédures. Il ne restera pour les prochaines élections que 208 tribunaux prud'homaux, 63 ayant été supprimés (voir Différent n°12). Cela dissuadera de nombreux plaignants par l'allongement des délais de procédure et l'éloignement géographique.

Des conseillers solidaires

Les conseillers (2 représentants patronaux et salariés) jugent une affaire comme beaucoup d'autres. Pour le salarié ou le chômeur qui attend depuis des mois, elle est essentielle. Il veut que justice lui soit rendue. Pour Sud et



Solidaires, dans les entreprises comme dans les tribunaux, il n'est pas question de compromission ni de petits arrangements entre " amis ". C'est pour cela que depuis 2002, les 51 élu-es Solidaires ont toujours été du côté des exploités, des précaires, des licenciés,...

Gagner notre représentativité

Les partenaires sociaux vont régler dans l'année la représentativité syndicale qui n'a pas évolué depuis plus de 40 ans. Soyons sûr qu'ils ne nous feront pas de cadeaux ! Le résultat des prochaines élections

en sera d'autant plus capital. Un bon score démontrera que notre courant syndical de proximité, de lutte et de solidarité est bien ancré dans le mouvement syndical.

Une campagne ambitieuse !

Lors des dernières élections de 2002, notre Union Syndicale avait obtenu 1,5% des voix en présentant seulement 174 listes pour 30% du corps électoral. Notre résultat sur ces 174 listes était de 5,7% en moyenne. Notre développement depuis dans le secteur privé et dans l'inter professionnel doit nous rendre plus visible et plus audacieux en présentant un maximum de listes. Notre objectif est d'atteindre les 5% au niveau national. Cela suppose un effort de tous nos syndicats et sections syndicales.

Pour cela, une mobilisation de toutes les adhérent-e-s s'avère nécessaire !

C'est maintenant que les vérifications d'inscription sur les listes électorales doivent se faire.

C'est maintenant qu'il faut constituer des listes, en " activités diverses " et en encadrement " pour nos champs professionnels. La recherche de candidatures (dans le public les CAE sont concernés), adhérents ou sympathisants, la photocopie d'une pièce d'identité sont à réaliser dès aujourd'hui.

C'est maintenant qu'il faut enfin réunir le million d'euros pour mener cette campagne en prenant toutes les initiatives possibles : soirées culturelles, festives, concerts, collectes, trésorerie syndicale...

Tout dépend de chacun d'entre nous !

Jean Lallemand

Résultats définitifs CAP

Sud est l'organisation qui progresse le plus lors des dernières élections pour le renouvellement des commissions administratives paritaires départementales avec 5288 voix supplémentaires. SUD santé-sociaux conforte sa 2ème place à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (+4,25%) avec 25,54% des suffrages.

La participation a malheureusement encore baissé nationalement de 2%. Cette nouvelle montée de l'abstention a sans doute plusieurs raisons : turnover accru des personnels notamment soignants, restructurations massives des établissements, absence d'actions syndicales unitaires... dont nous devons prendre la mesure

CGT	31,48%	- 1,48%
CFDT	24,37%	+ 0,32%
FO	22,12%	- 0,22%
SUD	9,14%	+ 0,99%
UNSA :	4,63%	- 0,55%
CFTC :	3,89%	+ 0,49%
SNCH	0,92%	- 0,14%
CNI :	0,95%	- 0,22%
CGC :	0,54%	+ 0,14%

Malgré les entraves mises en travers de son chemin (loi Perben qui s'applique toujours à notre rencontre, dénigrement de la part de certaines directions, non prise en compte des voix de la CDMT) SUD poursuit sa progression pour développer un syndicalisme de défense intransigeante des intérêts des salariés et de transformation sociale, syndicalisme dont on a encore plus besoin dans la période actuelle.

Jean-Marie Sala

Enfants en difficulté et handicap

La Fédération des Associations Nationales de CMPP s'est associée à une pétition lancée en décembre par quelques professionnels, soignants et enseignants, intitulée : * » les élèves en difficulté ne sont pas tous des enfants handicapés»*.

Ce texte souligne les difficultés croissantes que rencontrent enseignants, cliniciens et familles quand il s'agit d'articuler des projets thérapeutiques cohérents, pour nombre d'enfants présentant des difficultés psycho affectives, névrotiques ou réactionnelles.

Ces pathologies retentissent bien sûr sur leur scolarité mais sont le plus souvent transitoires, à condition toutefois d'être convenablement prises en compte.

Cette prise en charge réclame souvent une action coordonnée, tant sur le plan medico psychologique, qu'éducatif, action faite d'aménagements souvent apparemment peu importants mais d'une grande portée thérapeutique.

Malheureusement, la mise en place des Maisons Départementales de la Personne Handicapée, a subordonné ces actions à un ensemble de procédures multiples et lourdes, étrangères à la problématique de ce type d'enfants, mais qui désormais entravent le

travail tant des centres de soins que de l'école.

Ce sont ces logiques qui obligent enfants et familles à entrer dans le système «guichet unique» de la MDPH avec tout l'effet traumatique et anti thérapeutique que porte inévitablement, en particulier pour les parents, le signifiant «handicap».

Cette inflation du «handicap» dessert tout le monde :

- les familles des élèves en difficultés inutilement blessés et qui en arrivent à éviter de demander de l'aide, pour éviter une stigmatisation redoutée.
- les familles des enfants handicapés qui voient une loi, aux intentions généreuses, disperser inefficacement les maigres moyens dont elle disposait.

Manoeuvres autour de l'hospitalisation privée

L'appétit dévorant des fonds d'investissement

Gérard Larcher s'en est ému récemment : l'irruption, aussi récente que massive, de fonds d'investissement dans le secteur hospitalier privé français pose question. Que penser de ces fonds qui rachètent des cliniques à tour de bras jusqu'à se créer des monopoles ? Ils revendront demain, mais à qui, et à quel prix ? Les pouvoirs publics, impuissants, observent sans mot dire. Les médecins, eux, s'interrogent : et si la logique financière venait à supplanter l'intérêt médical ?

CHAQUE JOUR ou presque, la presse régionale se fait l'écho de rachats de cliniques par des holdings financières. En 18 mois, le groupe Vitalia, financé par le fonds américain Blackstone, a racheté 49 cliniques et s'est hissé à la deuxième place. Ses concurrents Médi-partenaires et Capiro, de même, font leur marché à la vitesse de l'éclair. Avec d'énormes chèques : plusieurs millions, voire dizaines de millions d'euros, pour des cliniques qui étaient rachetées 1 euro symbolique il y a cinq ans de cela.

Salaires et pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat représente l'indice absolu de la place de chacun dans une société qui serait caricaturalement capitaliste, le salaire ou ce qu'il en reste, est un moyen de régulation sociale.

Le pouvoir d'achat c'est la capacité à intervenir dans le circuit financier. A notre niveau c'est ce qui reste quand on a tout payé, hors ce qu'on peut appeler les charges fixes d'un ménage. (impôts, assurances, logement, ..). Bien sûr on comprend très vite que les conséquences de l'augmentation des prix des denrées de consommation courante influencent plus les foyers dont l'essentiel du pouvoir d'achat est consacré à survivre au quotidien. D'autres, un peu plus à l'aise vont devoir rogner sur les loisirs... Ainsi une société qui ne se mesurerait et s'organiserait autour du seul pouvoir d'achat condamnerait irrémédiablement une partie de la population.

Ce n'est pas encore le cas, car notre univers est aussi fait de salaire. Le salaire au-delà de la rémunération d'un individu est le pivot du système de redistribution des richesses.

Tout d'abord le salaire est autre chose qu'un simple chiffre en bas de la feuille de paye. C'est la totalisation du salaire brut plus les cotisations que l'employeur paye directement sur le fait qu'il nous emploie.

C'est une dimension que la plupart des gens ignorent ou ont oubliés, elle est fondamentale à rappeler, car à chaque fois qu'un gouvernement exonère un patron de ses " prétendues charges ", c'est la part de salaire consacrée au poste concerné qui est diminuée !

Le salaire est le premier système de redistribution en particulier sur les assurances sociales, maladie, famille, retraite et maintenant dépendance, il sert de base aux autres systèmes de redistribution en servant de base au calcul de l'impôt, des budgets de formation...

Chaque augmentation de salaires a pour effet direct d'améliorer certes les conditions de vie de chacun mais aussi d'alimenter les systèmes socialisés solidaires. Chaque augmentation de salaire profite à la fois à la personne et au collectif. La revendication sur les salaires n'est donc pas une attitude égoïste elle participe d'un système bien plus vaste.

Se battre pour le seul pouvoir d'achat reviendrait à accepter primes ou autres indemnités qui elles échappent à la solidarité et ne vont que vers l'individualisation de la société.

C'est pourquoi nous militons pour une augmentation des salaires mais aussi pour le maintien de la notion de salaire dans sa qualité originelle et non amputé de ses interactions sociales.

Jean Vignes

Salaires équité, réforme, justice : les maux du capitalisme

Depuis vingt ans, la part des salaires dans le PIB (produit intérieur brut) a baissé de 9,3 % ce qui correspond à plus de 100 milliards d'euro.

Une grande partie de cette somme a été transférée vers le capital. La stagnation des revenus du travail, l'augmentation des prélèvements, des matières premières et des loyers ont décimé le pouvoir d'achat des salariés pendant que les actionnaires empochaient entre 10 et 15 % de profits chaque année. Cet écart entre revenus du salaire et profits des actionnaires inquiète même aujourd'hui ceux qui mènent ou on mené cette politique ultra libérale. Alan Greenspan, ancien directeur de la Réserve fédérale Américaine, livre ses inquiétudes au Financial times : " Le découplage entre faibles progressions des salaires et profits historiques des entreprises fait craindre une montée du ressentiment aux Etats Unis comme ailleurs, contre le capitalisme et le marché ". Enfin !

C'est à partir de 1980 que le basculement entre salaire et profits intervient. D'abord par les restructurations massives, les suppressions de postes, par les délocalisations. La flexibilité du travail a aussi fait plonger les salaires en les rendant plus irréguliers

Devenu jetable, malléable, le salarié est devenu la variable d'ajustement de l'entreprise qui après avoir pillé les ressources des pays pauvres, comprime les coûts de production pour augmenter les profits.

Dans un premier temps le salaire net a baissé dans le prix de revient des produits à un niveau désormais incompressible et la part des cotisations prend aujourd'hui le relais. On rogne sur le salaire indirect en augmentant la durée de cotisation, en

supprimant les remboursements de l'assurance maladie, en instaurant les franchises.

Ce détournement des richesses au profit du capital a été étonnamment passé sous silence par les médias plus prompts à fustiger les " privilèges " des régimes spéciaux et d'appeler à des mesures d'équité !

Mais presque tous ont oublié de

mal par le mal (et l'accord signé par FO et la CFDT fait sauter les dernières digues du code du travail).

Devant ce constat flagrant d'une inégalité insupportable, pas une voix discordante, pas une prise de position des partis d'opposition. Comme si chacun était converti à la nécessaire réforme du marché du travail. Et pourtant mettre en avant cette inégale répartition des richesses, ruinerait sans aucun doute toutes les justifications des différents gouvernement effectuant des " réformes " au nom de l'équité.

Le rentier, cher aux caricaturistes du 19ème siècle est aujourd'hui devenu invisible intouchable, comme si avec l'actionnariat d'entreprise, il était devenu plus proche. Pire encore, les fonds de pensions américains (qui regroupe les cotisations des salariés pour leur retraite) sont les fossoyeurs des salariés d'aujourd'hui. Pour payer les retraités américains, ils exigent une rentabilité de 15 % par an et détruisent des milliers d'emplois en délocalisant, en démantelant des entreprises. La réussite provisoire du capitalisme est de diviser les salariés en individualisant les salaires, en mettant des pays en concurrence. et

lorsque que la délocalisation n'est pas possible, en prônant l'immigration choisie (par qui ?)

Ce n'est pas par la régression sociale ou par une hyper croissance qui ruine notre planète que nous pourrions améliorer le sort des salariés mais en reprenant une partie des richesses produites qui nous été spoliées par un capitalisme féroce et mondial.

Tiré d'un article de François Ruffin du Monde



mentionner l'inégalité bien plus scandaleuse du partage des richesses produites, de dénoncer les mesures fiscales pour les revenus financiers. C'est ainsi que le débat sur le pouvoir d'achat a été préparé par les médias, en omettant de parler du plus grand hold up effectué sur le monde salarial. Le gouvernement pour donner du pouvoir d'achat s'est engouffré dans la brèche en annonçant vouloir " réhabiliter le travail " alors que son camp n'a cessé de le piétiner.,

En aggravant les conditions de travail, en flexibilisant (ouverture du dimanche, horaires variables), en supprimant les 35 h par un système de paiement d'heures supplémentaires, Sarkozy veut soigner le

Marie-Christine Fararik

Assez de retraites, reprenons l'offensive !

La question des retraites se trouve à nouveau en tête des sujets qui fâchent avec la question des régimes spéciaux et le rendez-vous de 2008 prévu pour le réexamen de la situation de l'ensemble des retraites. Avant de " passer la deuxième couche " du recul des retraites, le gouvernement a choisi l'affrontement sur les régimes spéciaux en le transformant en test de sa capacité à faire plier les syndicats. Et il n'a pas eu besoin d'aller si loin, puisque les confédérations, à commencer par la Cgt, ont rapidement agi pour éteindre la mobilisation (comme en 2003 la CFDT). Pourtant l'enjeu sur les régime spéciaux est davantage symbolique et politique qu'important en terme de financement (moins de 200 millions par an).

L'abandon du terrain idéologique

Les politiques ont entraîné les syndicats sur leur logique, sans susciter des réactions argumentaires contre. Ainsi, la réforme est systématiquement présentée comme inéluctable du fait du poids de la protection sociale sur le coût du travail, qui dissuaderait les entreprises d'embaucher. Discours connu qui a permis des milliards d'exonération de " charges patronales " sans effet sur l'emploi mais avec des réductions de moyens pour la protection sociale.

Le débat n'est donc toujours axé que sur la résorption du déficit des caisses de retraites

ou de sécurité sociales, mais surtout sans rediscuter de la question du financement de la protection sociale par un autre partage de la richesse produite, qui n'a cessé d'augmenter.

C'est pourtant là un point central du débat puisque les retraites versées, quel que soit le système mis en place (répartition ou capitalisation) sont une part de la richesse produite par les actifs. Le problème est donc bien comment la partager, et donc quelle société voulons-nous.

Une guerre idéologique d'usure :

La guerre des retraites a été rallumée depuis les années 90 . Livre blanc de Rocard en 1991, rapport Briet en 1995, rapport Charpin en 1999, ont été les éléments sur lesquels se sont appuyées les " réformes ".

La véritable offensive a commencée en 1993 avec, pour le privé, l'allongement de la durée de cotisation à 40 ans, le calcul du taux de sur la base des 25 ans au lieu des 10 années les mieux payées, indexation sur les prix. Autant de modifications qui ont eu pour résultat un appauvrissement des retraités (baisse de 0,3% par an entre 1994 et 2004 d'après le conseil de l'emploi , des revenus et de la cohésion sociale).

Après 1995, le gouvernement a tiré les leçons de son échec et a mis en place une stratégie connue. Elle a consisté à diviser les salariés en s'attaquant aux salariés du privés en 1993, puis aux fonctionnaires en 2003, et enfin aux régimes spéciaux...

A partir du moment où la régression sociale a été mise en

place pour les uns, l'argument utilisé aujourd'hui est celui de l'équité pour tous. Il faut entendre par là : l'équité par le bas ! en surfant sur la démagogie et l'individualisme (pourquoi la SNCF garderait la retraite avec 37,5 ans de cotisation quand moi je dois cotiser 40 ou 41 ans ?).

Pour faire passer la pilule on nous vend l'équité, la sécurisation des parcours professionnels, l'espérance de vie allongée, la pénibilité.... Certains arguments peuvent paraître cohérents si on n'y regarde pas de plus près :

- la durée de la vie n'a cessé de s'allonger depuis des siècles... pendant que la durée au travail n'a cessé de diminuer (diminution de la durée quotidienne, hebdomadaire...), et que la productivité augmentait et créait toujours plus de richesses.. C'est cela le progrès social et c'est bien ce qu'on voudrait nous enlever !

- l'allongement de la durée au travail doit suivre l'allongement de la durée de vie : sauf que ce qui compte pour le calcul de la retraite c'est la durée effectivement passée en activité. Or, l'âge d'entrée dans le monde actif est en moyenne à 24 ans aujourd'hui, et un temps au travail entrecoupé de périodes plus ou moins longues de chômage, ... qui ne valident pas d'annuités. De plus, l'âge auquel on quitte le marché du travail ne recule pas et reste toujours en moyenne à 58,8 ans.

L'allongement de l'espérance de vie est donc un argument seulement utilisé en fait pour permettre l'augmentation du nombre d'annuités et une baisse des niveaux de retraites en amenant les salariés à arrêter de travailler avant d'avoir atteint la durée de cotisations requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein.



■ ■ ■ -Que dire du discours consistant à dire que les Français sont pour les 40 ans, donc contre le maintien des régimes spéciaux? Avons nous déjà oublié les 2 millions de salariés mobilisés en 2003 contre la réforme des retraites et trahis (déjà) par des organisations syndicales accompagnant le libéralisme ?

Reprendre la bataille idéologique.

Le dernier verrou à un retour aux 37, 5 ans a sauté avec la fin de la mobilisation des régimes spéciaux. Le gouvernement peut s'attaquer à l'ensemble des retraites en 2008.

Les syndicats ont abandonné le champ de l'explication idéologique pour ne parler que technique dans le cadre de la pensée économique libérale. On ne parle plus de "solidarité" mais de "responsabilité", on ne dit plus : "partage des richesses" mais "réduisons les déficits".

Il est temps de reprendre une offensive sur ces questions par une campagne d'explications en profondeur aux salariés qui sont soumis au matraquage de la propagande libérale du gouvernement et des médias depuis 15 ans.

Ce qui a été possible en 1945 dans un pays ruiné par la guerre, devrait être plus facile aujourd'hui dans un pays qui n'a jamais été aussi riche. Ce qui c'est fait à ce moment là, n'importe quel expert économiste d'aujourd'hui aurait dit que c'était irréalisable. Les hommes de cette époque ne le savaient pas, ... et ils l'ont réalisé ! A nous d'y croire !

Patrick Nicolaon

Grande influence des Firmes Pharmaceutiques sur la prescription des médicaments

La trop grande influence des Firmes Pharmaceutiques sur la prescription des médicaments

Trois "contributions" (Prescrire, IGAS, UFC-Que Choisir) dénoncent la trop grande influence des Firmes Pharmaceutiques sur la prescription des médicaments...

Trois parutions quasi concomitantes dénoncent la trop grande influence des Firmes Pharmaceutiques sur les prescriptions de médicaments, en France et dans le Monde.

Ainsi, la Revue Prescrire (une référence médicale), s'inquiète de ce que "les politiques et les agences laissent la santé des populations aux mains des firmes".

D'après eux en effet :

Les Agences continuent globalement à faire passer les intérêts des firmes avant ceux des patients.

Le prix des médicaments et leur admission au remboursement sont toujours aussi opaques et peu efficacement régulés.

les "fausses nouveautés" sont majoritaires

Par ailleurs, un rapport de l'IGAS resté confidentiel, mais publié par ATOUTE.org, émet un avis très défavorable sur la possibilité pour les Industries Pharmaceutiques de participer à l'accompagnement des patients pour la meilleure observance de leurs traitements.

Les experts dénoncent en effet la mainmise de l'industrie pharmaceutique sur la formation des médecins et l'information du public et estiment qu'il ne doit y avoir aucun lien direct ou indirect entre les

laboratoires pharmaceutiques et d'éventuels programmes d'accompagnement des patients destinés à faciliter leur observance (bonne prise des médicaments)...

Ce rapport avait été demandé par le précédent gouvernement, qui souhaitait procéder par décret pour "encadrer" ces "contacts" entre les particuliers et les Firmes Pharmaceutiques...

Or il semble bien que les Firmes continuent leur lobbying, alors que la majorité des consommateurs européens ne veulent pas que l'info santé passe par les labos...

L'UFC - Que Choisir, dans une enquête publiée le 15/01/2008, dénonce quant à elle le "gâchis" de la prescription des médicaments, et affirme que les Laboratoires Pharmaceutiques consacrent 25 000 € par médecin et par an pour assurer la promotion de leurs "produits".



Mort du secret professionnel pour (in)justice à vie !

Le projet de loi " relatif à la rétention de sûreté et à la déclaration d'irresponsabilité pour cause de trouble mental ", adopté le 10 janvier par l'Assemblée nationale, constitue une dérive dangereuse des principes fondamentaux de la justice républicaine, dénoncée par plusieurs associations (LDH, SMG...) ou hommes et partis politiques (Badinter, PCF, Verts ...)

Ne nous y trompons pas. A travers la loi de " prévention de la délinquance ", ou celle créant des centres fermés pour les pédophiles dangereux en fin de peine, avant que de s'attaquer à l'ordonnance de 45 (relative à la justice des mineurs), c'est un modèle de société sécuritaire qui nous est imposé. En surfant sur la démagogie et la victimisation, ces lois remettent en cause non seulement les principes fondamentaux de la justice mais aussi nos pratiques professionnelles.

Ainsi, la référence au concept flou de " dangerosité ", appréciée par une commission administrative et non pas par une juridiction indépendante au sens de la Cour européenne des droits l'Homme, rompt le lien de causalité entre infraction et privation de liberté. Cela reviendrait à punir des

personnes, réputées " criminels-nés " irrécupérables, non pour ce qu'elles ont fait mais pour ce qu'elles seraient ou pourraient faire, à un enfermement indéfini.

Comme avec la loi de prévention de la délinquance, il y a amalgame et confusion entre maladie mentale et délinquance, entre " dangerosité " et culpabilité.

La loi prévoit que les détenus condamnés à au moins quinze ans de prison pour meurtre, assassinat, torture, acte de barbarie ou viol sur mineur ne seront plus automatiquement remis en liberté après avoir purgé leur peine. Ils pourront être placés indéfiniment dans des centres fermés si une commission pluridisciplinaire les considère encore dangereux.

Au lieu d'apporter des soins psychiatriques pendant la période de détention, on continue de les enfermer après la peine purgée dans des structures fermées, parce que l'auteur virtuel d'une infraction possible. C'est une détention à vie s'apparentant à une véritable lettre de cachet qui permettait, durant la monarchie absolue l'incarcération sans procès.

L'Observatoire International des Prisons, l'Association des secteurs de psychiatrie en milieu pénitentiaire (ASPMP) et l'Association des professionnels de santé exerçant en prison (Apsep), ont saisi le Comité National d'Ethique pour qu'il intervienne " pour rappeler les

impératifs éthiques qui doivent s'imposer dans l'exercice de la médecine en prison ".

En effet, Rachida Dati, met en place :

- l'accession par l'administration pénitentiaire au dossier médical des détenus de la même manière que les médecins accéderaient au dossier pénitentiaire;

- la possibilité pour le médecin de prison de communiquer dans certains cas des éléments cliniques à un expert ou à l'Administration pénitentiaire

- l'obligation de signalement par les personnels ayant connaissance d'un risque lié à la situation médicale du détenu

Ces modifications concernent le Code de la santé publique et obligeront le personnel médical à donner à l'autorité pénitentiaire des indications sur la nature des pathologies ou troubles du patient, d'ordre psychiatrique en particulier. C'est une nouvelle remise en cause du secret professionnel et médical.

Tout cela est un signe de plus de la dérive qui, loi après loi, 'attaque aux principes et aux valeurs protégés tant par les normes internationales des droits de l'Homme que par la tradition constitutionnelle française.

Chacun doit en avoir conscience et participer aux protestations contre ces lois qui au final se révéleront liberticides.

Patrick Nicolaon

brèves

Attentifsensemble..;

Les moyens de financer la protection sociale, y compris la «TVA sociale» seront débattus au premier semestre, a dit le ministre du Budget et des Comptes publics, Eric Woerth.

«La TVA sociale comme d'autres sujets sont des sujets de financement de la protection sociale qui seront sur la table pendant ce premier semestre», a dit le ministre au Franc parler France Inter-I-télé-Le Monde.

«Et puis il y aura des choix, il y aura des décisions, il faut beaucoup écouter», a-t-il ajouté.

Selon Eric Woerth, «c'est des sujets très délicats et nos concitoyens ont bien raison d'y être très attentifs».

A Morlaix, la retraite devra attendre !

A l'hôpital de Morlaix (Finistère) 28 infirmières qui devaient partir en retraite dans les prochaines semaines ont été informées par leur direction qu'elles ne pourraient partir à la date prévue et devraient poursuivre leur activité plusieurs mois pour des raisons de service.

La direction anticiperait-elle une des propositions du rapport « Attali » supprimant toute notion âge légal pour partir en retraite ? Cette direction s'était déjà illustrée par la rédaction d'une note de service, toujours au nom de la continuité du service, pour signaler que les agents pouvaient être rappelés à toute heure à leur domicile !

Bizarrement cette même direction refuse de répondre à des centaines de candidatures spontanées d'infirmières : cherchez l'erreur !

Ordre...de boycotts !

Depuis la création de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, une résistance un peu disparate est à l'œuvre. Reposant essentiellement sur les salariés, elle conteste soit l'existence d'un ordre et le fait de payer une cotisation, soit le montant de la cotisation sans remettre en cause fondamentalement la création de l'ordre.

Aujourd'hui, nombre de kinés n'ont pas retourné leurs dossiers d'inscription au tableau de l'ordre... D'autres se sont inscrits en refusant de payer pour une inscription jusque là effectuée gratuitement par les DDASS (Fichier ADELI).

La contestation monte et s'exprime de plus en plus, y compris par des démissions de conseillers ordinaires élus, en réponse à la surdité et à l'intransigeance du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes (CNOK)...

Devant la fronde, et même si ponctuellement il y a des menaces individuelles, le CNOK tente plutôt de faire pression sur les directions des établissements pour qu'elles obligent les salariés à s'inscrire... Ce qui montre que le sujet étant plus que sensible, le CNOK ne veut pas attaquer les professionnels de manière frontale pour l'instant, craignant un réflexe de solidarité en cas d'interdiction d'exercice à des professionnels travaillant depuis 5, 10 ou 15 ans....

Le « fer de lance » le mieux

structuré dans l'action est l'AP-HP, à l'initiative d'une intersyndicale SUD-CGT-FO-CFDT, qui après décision d'AG, a décidé d'appeler au boycott de l'encadrement des étudiants. Ce mouvement permet aujourd'hui de rendre visible sur la place publique la grogne des professionnels, y compris jusqu'au Ministère qui ne répond toujours pas aux demandes de RV sur ce dossier.

2008 sera une année décisive dans la lutte contre les ordres professionnels ; un mouvement des MK qu'il faut maintenir, renforcer et l'entrée en lutte des infirmiers (boycott des élections en avril au conseil de l'ordre infirmier...des cotisations...).

Aujourd'hui, la mise en place chaotique de l'ordre des MK est une répétition et un terrain d'essai pour la mise place de tous les ordres professionnels à venir...

Soutenons les MK ; partout renforçons le boycott de l'encadrement et de la cotisation.

Coordinations des initiatives, diffusion des informations et boycotts sont les mamelles d'un mouvement intercatégoriel gagnant.

Patrick Nicolaon

Médecins du Monde et le Proche et Moyen Orient

Contexte régional

Afghanistan : La sécurité y est catastrophique sur l'ensemble du territoire, les attentats en hausse. Le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) insiste sur les risques de kidnapping. Pas moyen de trouver de professionnels pour aller travailler là-bas.

Liban : Le sentiment général (échanges d'infos de ceux qui rentrent et sont sur le terrain) est que c'est ici que ça va péter sur le plan régional. Quand ?

Irak : La sécurité continue à se dégrader. On assiste à un éclatement systématique de l'ensemble des villes du pays et de fait de l'ensemble de la société. Chaque ville se divise en communautés, voire même sous-communautés, toutes contrôlées par la mafia dont la croissance est exponentielle. C'est le chaos le plus total. La population ne voit pas de solution et tous ceux qui ont encore quelques moyens, quittent le pays. Pour réduire le flux d'émigration, les modalités administratives sont complexifiées à souhait dans les pays limitrophes (Syrie, Jordanie). Il y a un marché noir de visas qui s'achètent à pris d'or.

Avant la guerre, il y avait 34 mille médecins. Aujourd'hui, 12 mille sont partis, 2 mille ont été assassinés ; 3 mille ont été kidnappés. Ceux qui restent circulent le moins possible dans les villes. Ils vont au travail pour des gardes d'environ 72h, voire plus, sur place puis rentrent chez eux.

Le soir, les villes appartiennent aux milices et aux polices. Plus de sorties, plus de liens familiaux, amicaux ... trop dangereux.

Deux oasis subsistent : le Kurdistan et la zone verte de Bagdad où il est possible de prendre une bouffée d'air.

Turquie : difficile de parler de l'Irak sans parler des «gesticulations» de la Turquie qui traque les Kurdes à la frontière en s'opposant à l'Union Européenne. Les thèses nationalistes sont en hausse, mais il est peu probable que la Turquie attaque l'Irak. Les zones frontalières irakiennes restent cependant en situation difficile.

Syrie : Il est très difficile d'y

La Palestine

J'y suis allée deux fois en 2007 : 2 mois de Mars à Mai et une semaine fin septembre.

A la première visite, j'ai été stupéfaite par l'augmentation des colonies en Cisjordanie et le tour de vis sécuritaire supplémentaire donné : Nouveaux check-points,



entrer et d'évaluer correctement les problèmes des populations déplacées. Tout est contrôlé par le Croissant Rouge Syrien.

Jordanie : C'est un pays dans lequel les riches industriels viennent investir, sous perfusion américaine. Du coup, la société tend à se diviser en deux classes de plus en plus divisées : celle des très riches et celle des très pauvres. Amman, la capitale, est aujourd'hui coupée en deux : Amman Ouest (riche) et Est (pauvre).

anciens check-points transformés en terminaux, Mur terminé. L'évolution est constante dans le bouclage et l'éclatement du territoire.

A Gaza, la différence a été radicale entre les deux visites. Au cours de la première, les menaces d'enlèvement étaient constantes. Le déploiement des forces militaires palestiniennes, toutes branches confondues, était omniprésent. L'insécurité à son comble du fait de la corruption et des crimes mafieux. Les Gazaouis se ■■■■

■■■ déplaçaient le moins possible. Idem pour les expatriés et pour nous les filles, nous le faisons voilées (jamais cela ne s'était vu avant). La voiture Médecin du Monde était banalisée. La peur et l'insécurité étaient palpables. Tout le monde disait que ça allait péter sans savoir où.

Au second voyage, changement radical donc. Nous sortions autant que nous voulions, sommes allés à la plage, au restaurant, en ville comme tout le monde. Nous pouvions nous balader seuls sans aucune menace d'enlèvement. Par contre, du fait des règlements de compte réguliers et toujours sanglants entre militants Hamas et Fatah, nous ne sortions que « très visibles » si nous étions en voiture (stickers et drapeaux).

Aujourd'hui, dans les médias et au niveau politique, personne ne parle plus de la Cisjordanie autrement que comme un espace pacifique alors que les restrictions de mouvements et les opérations militaires continuent tous les jours dans les grandes villes comme Naplouse, Qalqilya, Hebron ...

Quant à Gaza, le gouvernement israélien a donné un tour de vis supplémentaire en bloquant complètement les accès. Les punitions collectives pour chaque tir de rocket en direction d'Israël sont courantes.

Sur le plan humanitaire, le terminal de Karni est fermé. Ceux de Karem Shalom et Shufat laissent entrer au compte-goutte farine et médicaments. Le reste commence à manquer ou se paie à prix d'or. 70 médicaments de la liste des indispensables sont en rupture de stock.

Nombre de patients qui doivent sortir de la bande pour être soigné ne le peuvent plus : trois sont morts sur le terminal de Erès il y a une

dizaine de jours, 1 autre encore hier.

Sur le plan de politique interne, les professionnels de la santé et par conséquent la population sont régulièrement pris en étau entre le Fatah et le Hamas.

Sur un plan plus général, la presse écrite et TV, nationale et internationale, informent à propos de la situation sanitaire et humanitaire de Gaza : Courrier international, le Monde, Libération, la Croix, le Figaro, Arte ...

Le grand public est donc informé à propos de la situation de Gaza. Cela dit, cela n'a pas grand effet pour changer la représentation que le monde s'en fait. L'image est de plus en plus négative depuis les élections et reste celle de terroristes avérés ou potentiels. Or, nous devons toucher l'opinion publique européenne pour qu'elle soit mobilisable et faire pression sur les politiques.

Quant aux diplomates et parlementaires, nos différentes rencontres nous permettent de dire que tous savent que la politique actuelle mènera droit dans le mur à moyen et long terme. Tous déclarent que la ligne politique actuelle ne changera pas : pas de discussion avec les leaders élus du Hamas. L'unique interlocuteur est le président Abbas avec une scission entre Cisjordanie et Bande de Gaza.

Nous avons dit, écrit, rencontré du monde et rien ne bouge. La France et l'Europe continue à avancer dans le même sens sans se soucier des conséquences humanitaires que cela entraîne, prête à nous fournir les fonds nécessaires pour pallier leurs inconséquences. Rien de tout ce que nous avons essayé ne sert donc à quoi que ce soit. Il faut donc taper du poing sur la table.

Conclusions :

1. Utilité pour la communication et le plaidoyer de refaire l'étude sur la situation sanitaire de Gaza plus d'un an après. En préalable, il faut avoir des données sanitaires à jour, et inédites.
2. Nécessité d'évaluer la situation sanitaire des patients qui doivent se faire soigner à l'étranger et de mettre en place une veille sanitaire sur le passage entre Israël et la bande de Gaza pendant une durée déterminée : état des personnes qui se présentent, les malades peuvent ils être évacués ? Y a-t-il des situations de refus qui menacent la santé ou la vie des personnes ?
3. Dès que nous aurons rassemblé les infos sur ces deux axes précédents, il faut préparer un gros coup médiatique tout en posant un acte sanitaire symbolique avec des partenaires de poids sur le plan international (Amnesty, Physicians for Human Rights, Human Rights Watch, Handicap International, Médecins Sans Frontières, Comité International de la Croix Rouge...)

Marie Rajablat

Marie Rajablat est militante à sud santé sociaux en Haute Garonne. Elle est coordinatrice bénévole pour Médecins Du Monde dans cette région du monde.

*Des nouveaux (!?) au secrétariat***Présentation croisée :
Alain Acquart, André Giral.****Alain : tu viens d'où ?**

Parisien de naissance, infirmier de secteur psychiatrique de formation, cadre de santé depuis 15 ans, je suis trésorier du Syndicat Départemental du Val de Marne (94). J'ai un parcours d'une trentaine d'années tant en pédopsychiatrie qu'en psychiatrie adulte.

Et toi André d'où viens tu ?

Je viens de Montpellier mais je suis originaire de la Lozère, moniteur éducateur puis éducateur spécialisé j'ai travaillé dans le secteur adulte et enfant dans des établissements adhérents à la CCNT 66 et 51 et j'ai participé à la création du syndicat dans l'Hérault (34).

Quelles fonctions exerceras-tu à la Fédé Alain ?

Je prend les fonctions de trésorier national, pour le moment

je me forme à l'outil EXCEL et à la trésorerie de la Fédération. Pour le moment je reste aussi trésorier du 94, et je prendrais progressivement d'autres dossiers qui concernent mon champ d'activité professionnelle.

Et pour toi André ?

Je remplace le camarade Maurice jeune et fringant retraité sur le secteur médico-social. Je vais co-animer avec Fabienne la Branche de l'action sanitaire et sociale, je suis chargé par la Fédération de suivre le dossier des élections Prud'hommes, je continuerai aussi à faire de la formation syndicale.

Tes motivations, Alain ?

Continuer à participer à cette belle aventure d'un syndicalisme différent, en y prenant des

responsabilités. Pour moi c'est un nouveau métier !

Et toi, André ?

Professionnellement, c'est une nouvelle aventure pour moi aussi, mais travailler au développement de la Fédération et au renforcement de Solidaires au niveau national a été ma principale motivation.

Et les conditions de travail ?

Alain/André : les nouveaux locaux très bien, mais il y a beaucoup de travail d'organisation interne à faire pour rendre le secrétariat de la Fédération plus efficace. Il faut aussi renforcer l'équipe, la Fédération cherche encore un/une trésorier (ère), et des renforts tant pour le public que pour le privé.

Une naissance...

... une renaissance...

La fédération Sud santé sociaux est heureuse de vous faire part de la création du syndicat 24, dordogne, sous les heureux auspices de notre ancienne secrétaire générale, ô combien sage femme . Et...

..c'est reparti pour la Manche, qui après cinq ans d'hiver à vu reflourir sur son territoire un syndicat Sud santé sociaux. Longue vie, prospérité et les meilleures luttes pour nos camarades.

La nouvelle conception du « dialogue social » ou le dernier salon où l'on cause.

Ce n'est plus à travers des mobilisations et des lois que se négocie le droit du travail, c'est dans les salons du MEDEF où, bien sagement, toutes les organisations syndicales « représentatives » se rendent aux invitations. On ne parle pas non plus de l'évolution du droit du travail mais seulement du travail ou du non travail et de la casse du Code du Travail nécessaire pour s'adapter aux évolutions... évolutions de quoi ? ...du rendement.....des actions.....mais silence ne regarde pas les salariés.

De la fin de l'été à la fin janvier il y a eu les rencontres du vendredi qui ont créé un nouveau concept « La flexisécurité ». Dans la lecture de l'accord on comprend mieux la flexibilité obtenue par les patrons que la sécurité accordée aux salariés.

La période d'essai est rallongée et différenciée : ouvriers, employés 1 et 2 mois maximum ; agents de maîtrise et technicien 2 et 3 mois maxi ; cadres 3 et 4 mois. Elle peut être renouvelée une fois par accord de branche étendu.

Le licenciement est facilité par la mise en place de la « rupture conventionnelle ». « Il s'agit de sécuriser les conditions dans lesquelles l'employeur et le salarié peuvent convenir en commun des conditions de la rupture ». Dans

certaines boîtes on n'imagine bien la négociation d'égal à égal.. Mais le patron st déculpabilisé, il ne licencie pas, il ne pousse pas à la démission il négocie. Il évite les frais de justice et le salarié peut prétendre aux assurances chômage.

Le contrat de mission galamment appelé « contrat à terme incertain » et qui peut déboucher à « la rupture pour réalisation de l'objet défini au contrat » Pour le moment seuls les ingénieurs et cadres sont concernés. Ce contrat peut durer de 18 mois à 36 mois. Ce texte renforce le recours à l'individualisation des parcours professionnels avec la responsabilisation individuelle. Les nouveaux outils du management sont développés, Le parcours professionnel, le passeport formation, la VAE, la GPEC, l'évaluation individuelle des compétences, la mobilité....

Les contreparties, soit la sécurité, sont surtout des bonnes intentions et renvoient à des négociations nationales ou de branche.

Pour les chômeurs, les garanties d'un revenu de remplacement seront fixées par la prochaine convention d'assurance chômage négociée au premier semestre 2008.

Tout le paragraphe voulant favoriser l'emploi des jeunes renvoie à des accords de

branche, à la bonne volonté des pouvoirs publics.

La mobilité est cadrée par un discours qui n'est qu'intentionnel.

Comment 4 organisations ont-elles pu signer un tel accord ?

Le MEDEF lui se réjouit et note avec plaisir le changement de comportement des organisations syndicales qui ont compris les enjeux économiques pour les entreprises françaises et espère beaucoup du dialogue social qui doit perdurer dans les rendez-vous du jeudi.

Le 24 janvier des négociations sur la représentativité et le financement des organisations syndicales ont commencé. Ces négociations sont importantes car effectivement le paysage syndical a évolué depuis 1966 mais petit problème ces négociations excluent ces nouvelles forces. On discute entre soi. Comment des organisations qui ne représentent rien peuvent elles négocier leur arrêt de mort. ?

Ces discussions qui semblent éloignées des préoccupations immédiates des salariés sont en fait un débat sur la démocratie dans les entreprises. Nous devons avoir des règles claires qui permettent véritablement aux salariés de choisir leurs représentants dès le premier tour. Cela nécessite l'abrogation de la loi Perben et du décret de 1966.

Fabienne Binot

Ken Loach: It's a free world

Allez voir le dernier film de Ken Loach « It's a free World ». Une fois de plus le cinéaste anglais vous surprendra par ce film qui nous fait revenir aux chroniques sociales de la veine de « Bread and Roses » ou de « My name is Joe ».

Dans le rôle principal Ken Loach nous fait découvrir une jeune actrice Kierston Wareing qui joue une jeune femme pleine d'énergie, qui perd son travail parce qu'elle n'accepte pas le harcèlement sexuel de son patron. Un scénario découpé au scalpel par Paul Laverty l'inséparable scénariste du réalisateur anglais qui nous replonge dans la réalité économique et sociale d'une société anglaise pas si éloignée de la nôtre. Au départ notre jeune héroïne, décide de créer sa propre entreprise d'intérim, finis

les salaires trop justes pour élever son enfant, les galères en tous genres, les espoirs déçus, les promotions qui n'arrivent pas.

Sa soif de liberté, son énergie, son envie de sortir de sa condition et sa capacité à entraîner sa colocataire dans cette histoire, rend les protagonistes de cette histoire plutôt sympathiques.

Mais cette fois Ken Loach prend le contre-pied de ses habituels portraits, il se place avec malice du côté des « battants ». Pour s'imposer sur un marché difficile, celui de la sous-traitance de la force de travail, marché qu'elles connaissent bien pourtant, nos deux héroïnes vont suivre les voies de la surexploitation, descendre petit à petit dans un enfer que rend à merveille Ken Loach.

Le reste ne se raconte pas, il faut le voir,

en prendre la mesure dans cette horreur bien ordinaire d'un nouveau prolétariat pauvre, issu de la nouvelle immigration des pays de l'est, souvent sans papiers, sans toit, sans droits...

L'absence de règles, la précarité, la pauvreté de ce monde très directement montré par le cinéaste anglais nous invite à prendre la mesure de la violence de la situation à travers une histoire banale qui renvoie les uns et les autres à une question de conscience. La liberté d'entreprendre, la nécessité de « gagner » pousse nos deux jeunes femmes « épatantes » dans un système qui les entraînera à perdre de leur humanité. Une leçon d'anticapitalisme une fois de plus lumineuse et simple, à voir rapidement pour soutenir un cinéma qui parle de nous, d'eux, et d'humanité.

André Giral

L'insubordination ouvrière dans les années 68

Emissions, documentaires, livres, colloques vont pleuvoir comme pavés en mai en cette année « anniversaire », aucun doute là dessus. Il n'est pas pour autant certain que de cet amoncellement naisse la moindre barricade. Reste à en saisir le meilleur.

Le livre de Xavier Vigna en fait partie. Il est remarquable en ce qu'il vient rompre avec un univers de légendes et de réécritures autour des événements de mai-juin 68.

Ni meurtre du père, ni récréation étudiante, ni ouverture du supermarché des jouissances mais mouvement d'insubordination qui culmine dans une grève générale de trois semaines, paralysant l'ensemble des activités du pays. C'est ce mouvement que décrit et analyse Xavier Vigna en le situant dans un processus où on pouvait percevoir dès la fin des années 60, les signes avant-coureurs. La séquence historique abordée dans l'ouvrage prend sa source dans ces années là pour s'étendre jusqu'à la fin

des années 70 avec les luttes dans la sidérurgie et leurs défaites.

Concernant plus précisément la crise de mai-juin 1968, il décrit l'extension de la grève, par capillarité, sa montée en puissance puis, après son apogée, son reflux.

Ce qui frappe et qui démontre que se joue là un ébranlement profond c'est tout d'abord l'étendue de la grève, à toute les régions et territoires, même les plus reculés, à l'ensemble des professions avec des débordements, des tentatives de jonction avec des secteurs non salariés, étudiants bien sûr mais aussi paysans.

Les formes empruntent au passé – les occupations comme en 36 – mais se renouvellent au cours des années 70 dans les séquestrations, sabotages, occupations avec remise en marche de la production. L'ouvrage extrêmement documenté reste vivant et agréable à lire. Véritable déroulé des innombrables conflits, il comprend en annexe des éléments chronologiques qui permettent

de mesurer l'intensité de la confrontation sociale alors à l'oeuvre. Car c'est d'abord de cela qu'il est question. Insubordination et pas seulement mouvement revendicatif. Mise en cause du pouvoir patronal, de l'ordre usinier et par la même, contestation de modes de vie imposés par le système capitaliste.

Dans cet ébranlement s'inventent, se dessinent, se constituent des manières de voir, de penser, d'envisager le monde aux antipodes de l'idéologie du travailler plus pour consommer plus et vivre moins, actuel. Là s'éclairent les discours de revanche blême et de liquidation, tenus aujourd'hui par Sarkozy et ses sbires.

Sans prétendre que ce que nous vivons aujourd'hui s'y trouvait déjà inscrit, ce qui serait ridicule, on peut néanmoins y repérer quelques lignes de forces et quelques prémisses.

Il reste donc de ne pas faire table rase de ce passé proche mais d'en saisir la chair, le flux vivant pour nourrir et irriguer les combats actuels.

Claude Carrey